Office National des Forêts

Définition, mise en place et animation d'instances de concertation au titre du dialogue forêt-société dans les forêts du nord et de l'est seine-et-marnais

Compte-rendu technique

2025

île de France nature · FIBOIS Île-de-France · CNPF · Collectivités forestières Île-de-France · seine&marne le département · Seine&Marne environnement · FDC77

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA PÊCHE
Liberté
Égalité
Fraternité
îledeFrance nature

1. PRESTATAIRE

- Nom : Open Communities et Le bruit qui court
- Référents : Anne-Cécile Rouchette (Open Communities) et Lucie Campagna (Le bruit qui court)
- Durée de l'étude : 18 mois
- Périmètre de l'étude : les forêts du nord et de l'est de la Seine-et-Marne
- Objectifs de l'étude :
    - Etude sur la définition, la mise en place et l'animation d'instances de concertation au titre du dialogue forêt-société, dans les forêts du nord et de l'est seine-et-marnais ;
    - Mieux définir les enjeux de dialogues entre la forêt et la société civile, qu'est-ce qu'un massif, où s'arrête-t-il ? L'évolution du dialogue forêt-société, quel que soit le propriétaire de la forêt, rend nécessaire de se questionner sur la pertinence de l'installation d'une gouvernance pour ces massifs. Par ailleurs, les modes de concertation existants n'apportent pas une entière satisfaction et ne sont pas duplicables à ces zones plus « rurales » ;
    - L'étude a eu pour vocation :
        - De faire un diagnostic global des modes de concertation existants dans les forêts domaniales et régionales franciliennes ;
        - De concevoir des modalités de concertation adaptées à chacune en s'appuyant sur les attentes locales ;
    - L'étude devait répondre à la question : où concerte-t-on (est-ce pertinent partout, dans chacun des massifs ?) avec qui (identification des partenaires), pourquoi (sur quels grands domaines d'attention), comment (modes de concertation avec optimisation du temps / résultats), qui / quels moyens (présidence, animation, évaluation du temps nécessaire, modalités d'investissement en temps).

2. COMITOLOGIE

- **15 janvier 2024 : réunion de lancement ;**
- Janvier / février 2024 : entretien avec les acteurs des instances existantes (30 entretiens) ;
- 29 février 2024 : choix des zones atelier pour la phase 2 ;
- **22 avril 2024 : Rendu de la phase 1 et préparation des ateliers de la phase 2 ;**
- 25 avril 2024 : Atelier Massif de Villefermoy ;
- 13 mai 2024 : Atelier Massif d'Armainvilliers ;
- 16 mai 2024 : Atelier des techniciens forestiers ;
- 27 mai 2024 : Atelier Forêt domaniale de Choqueuse ;
- 13 juin 2024 : Atelier Forêt régionale de Montgé ;
- **2 juillet 2024 : Rendu de la phase 2 (rendu des ateliers et préfiguration des expérimentations) ;**
- 9 septembre 2024 : atelier pour définir les expérimentations ;
- 19 septembre 2024 : préparation webinaire, rendu phases 1 et 2 auprès des partenaires ;
- 9 octobre 2024 : webinaire pour présenter le rendu des phases 1 et 2 ;
- 12 novembre 2024 : atelier de travail sur les expérimentations de la phase 3 ;
- 11 décembre 2024 : atelier sur la boussole du forestier ;
- 6 mars 2025 : atelier sur le comité des usagers 2.0 ;
- 7 mars 2025 : atelier sur la gestion des conflits ;
- 14 avril 2025 : expérimentation boussole ;
- 22 mai 2025 : test sur l'instance de gestion des conflits ;
- 4 juin 2025 : expérimentation comité de forêt 2.0, forêt régionale de Montgé ;

- 16 juin 2025 : pré-rendu de l'étude par Open communities et le Bruit qui court ;
- 17 juin 2025 : test comité de forêt, massif d'Armainvilliers ;
- **26 juin 2025 : Comité de pilotage de rendu final de l'étude.**

3. LIVRABLES

- Voir en annexe ;

- Une synthèse de l'étude a été réalisée par les cabinets d'études. Elle est disponible aux diapositives 6 à 11.

4. SYNTHESE ET ANALYSE DU RENDU D'OPEN COMMUNITIES ET LE BRUIT QUI COURT

4.1. Objectif de l'étude

Le travail confié aux cabinets d'études couvrait trois objectifs distincts :

- Trouver des leviers pour **apaiser les tensions** qui montent dans les massifs, entre des acteurs qui défendent la fonction de la forêt à laquelle ils sont le plus attachés, à partir de leur représentations et croyances ;
- **Maîtriser les risques,** notamment sur les activités de gestion et sur leur image, dans un contexte où beaucoup d'amalgames peuvent être faits ;
- Explorer et expérimenter, sur le terrain, des **modalités de dialogue concrètes,** en fonction des spécificités des massifs forestiers et des dynamiques d'acteurs. Sortir de l'injonction de concerter **à tout prix**, en évaluant sincèrement les zones d'opportunités en fonction des contextes.

4.2. Phase 1 : Cadrage et écoute globale

Dans le cadre de la phase 1, 30 entretiens ont été menés par les bureaux d'études et l'ONF auprès de partenaires participants aux instances existantes : élus, associations, institutions, représentants du comité de pilotage de l'étude….

Ce travail a permis de démontrer qu'il existe des situations très contrastées, qui ne peuvent pas être traitées de la même façon. Cependant il faut noter que l'absence d'instances de concertation ne signifie pas absence de dialogue. Celui-ci peut prendre différentes formes : de l'échange spontané en forêt à des rendez-vous réguliers, on parle alors de **jardinage relationnel**, entretenu souvent par le technicien forestier. D'ailleurs sur le périmètre de l'étude, il ressort que le dialogue territorial est avant tout réalisé par les techniciens forestiers en privilégiant les **relations de proximité**, loin des formats de gouvernance que l'on trouve sur les forêts péri-urbaines franciliennes (chartes forestières, forêt d'Exception).

Même quand les relations sont bonnes, elles restent marquées par une **forme de suspicion**, les relations sont souvent **asymétriques**, principalement orientées vers l'échange d'informations contrôlées.

La problématique du **dialogue forêt-société réside dans la lecture et l'attachement que chacun a de la forêt**. Au travers de ses lunettes, chacun se renforce dans ses convictions et finit par se sentir légitime pour dire ce qui est bon ou non pour la forêt. Cette **posture de défense de sa propre vérité** est d'autant plus forte avec le caractère multifonctionnel des forêts publiques dans lesquelles il est nécessaire de trouver un équilibre global entre les différentes activités et fonctions de la forêt.

Si les **techniciens forestiers sont un acteur central du dialogue forêt-société**, ils ne se sentent pas suffisamment équipés pour entretenir ce dialogue ou l'animer. Etant très attachés à leur massif, ils peuvent vivre le passage des usagers comme une intrusion, voire une agression. **En miroir, les autres parties prenantes** (élus, associations, usagers…) **peuvent se sentir démunies** face aux questions, demandes ou l'expression des mécontentements.

Lors de cette première phase, il est apparu un certain **flou sur ce que l'on entend par « concertation » ou « dialogue forêt-société »**, quelles sont les priorités, à qui s'adresse-t-on, sous quelle forme, avec quels moyens… ?

4.3. Phase 2 : Immersion dans les massifs pilotes et conception

Afin de préciser les attentes des acteurs sur le périmètre de l'expérimentation, quatre ateliers ont été organisés. Un premier a été réalisé sur le massif domanial de Villefermoy, constitué à 50% de forêt domaniale et à 50% de forêt privée. Lors de cet atelier, les fédérations des chasseurs et les propriétaires privés étaient bien représentés. Ce qui leur a permis d'exprimer leurs craintes par rapport à la fréquentation du public dans leurs propriétés.

Ensuite, un atelier dans le massif domanial de Choqueuse a permis d'identifier un public plus rural, demandeur principalement d'informations pour savoir ce qui se passe dans la forêt, mais il ne semble pas pertinent de mettre en place une instance qui mobiliserait beaucoup de monde dans un secteur où la gestion forestière n'est pas particulièrement un problème.

En forêt régionale de Montgé, l'atelier a permis à des acteurs d'origine diverses (élus, associations, habitants, usagers…) de s'exprimer sur leurs attentes sur la forêt. Finalement, les sujets qui les rassemblent dans ce secteur sont les questions de la gestion de la carrière et la fréquentation de la forêt par des engins motorisés.

Pour le massif domanial d'Armainvilliers, le contexte est différent à l'ouest, plutôt urbanisé, et à l'est, plus rural. Les attentes varient donc en fonction de la densité de population. Les usagers proviennent principalement des communes de situation, qui sont en demande d'informations pour comprendre sans vouloir prendre part aux décisions.

Pour finir, un atelier regroupant les techniciens forestiers a permis de leur donner la parole sur leur ressenti vis-à-vis du dialogue forêt – société. Ils souhaitent pouvoir disposer de plus de temps pour échanger directement en forêt et avoir des outils prêts à l'emploi mais aussi savoir vers qui se tourner en cas de difficulté, en particulier lors de la gestion des conflits.

Pour conclure, l'un des enseignements de cette deuxième phase est que la **carte n'est pas le territoire**. Chacun appréhende la forêt avec son prisme mais aussi avec ses habitudes, qui révèlent des usages très localisés et qui peuvent varier d'une personne à l'autre. Les forestiers, par exemple, malgré les enjeux de multifonctionnalité, ont une vision plutôt orientée production et régénération de la forêt. La forêt est comme leur maison et ils peuvent vivre le passage du public comme une intrusion. Dans ces conditions, il leur est difficile de prendre du recul. Il est nécessaire de sortir de la posture défensive ou de justification.

Le constat à l'issue des deux phases est clair, le dialogue passe principalement par un ancrage local, en forêt. Cependant, ce travail a également permis de mettre en exergue un flou sur la définition sur ce qu'est le dialogue et ce qui le différencie de la communication.

A l'échelle stratégique, le dialogue résonne comme une intention globale. Sur le terrain, il demeure des incertitudes sur l'objectif du dialogue : à qui s'adresse-t-on, sous quelle forme et pour faire ? Si la nécessité du dialogue semble ancrée auprès des forestiers, la notion de communication ou sensibilisation ne fait pas toujours l'unanimité.

De cette immersion, plusieurs orientations fortes ont émergé :

- **Explorer des formats de dialogue en forêt, sur le terrain**. La gouvernance « institutionnelle » est trop complexe à mettre en œuvre et trop loin du terrain. Elle pourrait même dans certaines situations être néfaste pour la mise en œuvre du dialogue ;
- **Eviter le saupoudrage** en veillant à articuler les différents outils dans un parcours adapté au contexte de chaque massif et des moyens disponibles. Il est important de mettre en place des indicateurs qui suivent l'utilité des dispositifs pour ne pas se disperser et déployer trop d'effort dont l'objectif ne répondrait pas aux acteurs du terrain ;
- **Sortir des logiques d'urgence menées au coup-par-coup** et prioriser l'anticipation des situations de crise ;
- **Permettre à chacun de s'exprimer sur ces préoccupations propres**, définir un espace de dialogue permettant à chacun de se projeter ;
- **Accompagner les transformations** qui s'imposent de façon à permettre plus de coopération entre les acteurs.

4.4. Phase 3 : Expérimentations

A partir de ce constat, le choix des expérimentations s'est fait selon les critères suivants :

- **L'impact de l'expérimentation** dans sa capacité à faire bouger les situations ;
- **La faisabilité** et sa pérennité dans le temps en fonction des moyens d'animation et de portage disponibles ;
- **La transversalité** afin que chaque partenaire de l'AMI puisse s'identifier et interagir avec son territoire.

Dans ce cadre, trois outils ont été travaillés et expérimentés.

A l'issu des phases 1 et 2, il est apparu évidant que les acteurs du territoire cherchent plutôt de l'information et l'installation d'un espace de dialogue qu'une énième instance de concertation, souvent très lourde à mettre en place et chronophage.

Afin d'éviter les crises, il semble important de prendre régulièrement la température d'un territoire. La mise en place d'un baromètre semble le meilleur outil pour réaliser un état des lieux régulier des controverses. Il est également indispensable d'avoir une connaissance des crises ou des travaux réalisés par le passé. Le premier outil expérimenté est donc **la boussole du dialogue**, dispositif pour les forestiers afin de s'interroger régulièrement sur les qualités des relations et des usages dans leur massif. Cet outil permet de réaliser une cartographie simplifiée des acteurs du territoire, d'avoir un historique des projets réalisés mais surtout d'estimer le niveau d'intérêt pour les différents forestiers et locaux. A partir d'un état des lieux annuel, un plan d'action sera établi pour adapter les actions de dialogue au contexte tout en capitalisant sur les formats déjà existants.

Le deuxième outil consiste à refondre les « **comités d'usagers » existants sur les forêts régionales** de la zone étudiée. Ces comités ont du mal à mobiliser les acteurs et sont souvent très descendants. Il convient donc d'en revoir le format afin de les rendre plus interactifs et de permettre de croiser les regards. L'objectif est de sortir du format « classique » des comités d'usagers, organisés de manière identique dans chaque forêt, un peu éloigné des préoccupations du terrain. Cette instance est un des outils proposés au plan d'action de la boussole du dialogue. Il est à déployer dans les massifs disposant d'acteurs actifs et volontaires afin d'y conduire un dialogue participatif et non descendant.

Le troisième et dernier dispositif ayant fait l'objet d'une expérimentation est la mise en place d'une instance de crise collective permettant de mieux anticiper et gérer les tensions en échangeant les informations de manière transparente sur les difficultés rencontrées et partager les expériences communes. Cette approche permet de sortir de l'isolement, fluidifier le partage d'information pour que tous parlent d'une même voix et capitaliser les pratiques et outils du dialogue déjà existant.

4.5. Conclusion (limites et perspectives) :

Le travail réalisé par les deux cabinets d'études, Open Communities et le Bruit qui court, a été mené de façon consciencieuse et avec qualité. Après une première phase de définition et de formation face aux enjeux forestiers, l'immersion leur a permis de rencontrer de nombreux acteurs et visiter plusieurs forêts identifiant les différents enjeux propres à chaque massif.

La phase 3 d'expérimentation, était la moins définie dans le cahier des charges car cela dépendait beaucoup des résultats des phases 1 et 2. Le travail réalisé durant celles-ci a permis de mieux définir les enjeux et besoins des acteurs rencontrés lors du dialogue Forêt-Société. Si l'idée initiale était la mise en œuvre d'**instances de concertation,** cela s'est révélé rapidement en décalage avec les demandes des usagers des forêts. L'instance a un côté très descendant, structuré et chronophage qui ne répond pas à la demande de spontanéité et de dialogue franc et transparent. Il est donc apparu évident que la **solution ne résidait pas dans l'instance de dialogue mais dans le développement d'espace de dialogue. Ces espaces peuvent prendre différentes formes qu'ils convient de bien définir en amont :**

- Définir les parties prenantes en fonction des enjeux et de leur niveau de connaissance du sujet ;
- Travailler avec des groupes limités afin de privilégier les échanges et les réaliser autant que possible en forêt, sur le terrain
- En parallèle de ces espaces, il est essentiel de réaliser un « jardinage relationnel » régulier. En se connaissant mieux, on limite ainsi les incompréhensions et confusions.

Le périmètre de l'étude comprend principalement des forêts rurales pour l'Ile-de-France et ne reflètent pas le niveau de dialogue nécessaire dans les forêts de la petite couronne francilienne. Cependant, ce travail a permis de clarifier les différences qui peuvent exister au sein d'une même région. Là où, dans certaines forêts, il existe des tensions très vives concernant les coupes d'arbres, dans les forêts du nord et de l'est de la Seine-et-Marne, les usagers ne remettent pas encore en question l'usage du bois pour la société. D'autres sujets les occupent : la gestion des dépôts sauvages, la prostitution ou le respect de la propriété (en particulier pour la forêt privée).

Si les cabinets d'études ont épaulé les membres du comité de pilotage lors des expérimentations, il reste à ces derniers à s'approprier pleinement ces outils et à les déployer au sein des autres forêts du périmètre. Si l'étude est finie, l'utilisation des outils devra perdurer dans le temps. Les résultats seront à étudier sur le temps long, une fois ces espaces de dialogue mis en place sur les forêts en fonction des besoins et des actualités.

Office national des forêts
Agence territoriale Île-de-France Est
217 bis, rue Grande
77300 Fontainebleau